

# La Ressourcerie des Frontières

## Collecte, transport et traitement des encombrants



La Ville de Stanstead a signé une entente avec la Ressourcerie des Frontières afin d'offrir à ses citoyens le service de collecte, de transport et de traitement des encombrants. Cette initiative a été prise dans le but d'éliminer graduellement la collecte ponctuelle des déchets volumineux afin de réduire la quantité de rebut actuellement destiné à l'enfouissement.

La Ressourcerie est une entreprise d'économie sociale marchande, vouée à récupérer des objets, autrement envoyés à l'élimination, pour les réutiliser, les réparer, et les revendre dans son magasin ou à des recycleurs. Elle poursuit à la fois une mission économique et une mission sociale et se distingue de l'économie traditionnelle par des pratiques qui contribuent au mieux-être collectif et renforcent la cohésion sociale. Il s'agit également d'un projet concret de développement durable.

L'entreprise a comme objectif de réduire l'enfouissement de 300 tonnes de matières résiduelles annuellement (l'équivalent d'environ 30 camions de déchets), de valoriser 90% des matières, de créer une dizaine d'emplois et d'offrir, dans son magasin, des articles de bonne qualité à bas prix.

La récente union entre l'entreprise et la Ville de Stanstead permet désormais aux citoyens de bénéficier gratuitement de la collecte à domicile. Pour faire ramasser les articles dont vous souhaitez vous départir, communiquer avec l'équipe de la

Ressourcerie au 1-855-804-1018 (sans frais) ou par courriel à [info@ressourcerie-desfrontieres.com](mailto:info@ressourcerie-desfrontieres.com) pour leur faire part de vos coordonnées et décrire les articles à faire ramasser.

### Article acceptés:

*Les articles doivent être réutilisables*

Meubles, divans, électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, laveuses, sècheuses, etc.), menus objets (outils, jeux, jouets, livres, CD, vaisselle, bibelots, lampes, miroirs, etc.), vélos et articles de sport, matériaux de construction et de rénovation réutilisables (portes, fenêtres, toilettes, plinthes chauffantes et autres matières recyclables, comme les métaux), et batteries d'automobiles.

La collecte des articles à domicile se fera dans les 3 semaines suivant votre appel. Vous pouvez également apporter vos objets directement au magasin situé au 177, rue Cutting à Coaticook, durant les heures régulières d'ouverture.

Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter le site internet [www.ressourceriedesfrontieres.com](http://www.ressourceriedesfrontieres.com)

## La municipalité en bref

- Inscription aux loisirs pour l'été 2013, au 10, rue Phelps, les 2 et 4 mai prochains;
- Échange de vivaces le vendredi, 17 mai de 17h à 18h;
- Héros en 30 minutes le 25 mai à l'Aréna Pat Burns entre 10h et 15h, soyez nombreux!
- Visionnement public de «La Petite Séduction» le mercredi, 1<sup>er</sup> mai, à l'Aréna Pat Burns à partir de 19h.

**Pour faire ramasser  
vos articles, composez  
le 1-855-804-1018**

# Revitalisation des artères principales

## Crédits de taxes pour les nouvelles constructions et projets de rénovations

Le Conseil municipal adoptait, en janvier dernier, un programme de revitalisation des artères principales. Cette initiative vise principalement à améliorer l'apparence de la Ville et à inciter les gens à venir s'établir à Stanstead en accordant, aux propriétaires qui effectueront des travaux, un crédit sur la taxe foncière générale.

La Municipalité accordera un crédit de taxes sur la portion de la plus value apportée au rôle par les travaux effectués afin d'encourager la construction de nouveaux bâtiments ainsi que la rénovation de bâtiments déjà existants. Dans le cas des rénovations, afin de pouvoir bénéficier de la subvention, les travaux doivent augmenter l'évaluation foncière au rôle d'un minimum de 10 000 \$.



Le montant de la subvention est calculé de façon à offrir un crédit de taxes de 100 % sur la plus value durant l'année de référence, 100 % pour la première année, 80 % la deuxième, 60 % la troisième et 40 % lors de la dernière année. Pour être admissibles,

les travaux doivent avoir été préalablement autorisés par un permis émis par l'inspecteur en bâtiment, avoir été effectués en conformité avec ce dernier et avoir été terminés dans les délais prescrits à la réglementation municipale. Le propriétaire doit également s'assurer d'avoir acquitté toutes ses redevances municipales au moment où la subvention devient payable.

Pour de plus amples renseignements et pour la liste complète des zones admissibles, vous pouvez consulter le règlement à l'Hôtel de Ville durant les heures régulières de travail.

## Prévention incendie

### Visites résidentielles

Les pompiers de la Ville de Stanstead effectueront des visites résidentielles sur l'ensemble du territoire de la Ville, dès le mois de mai, afin d'effectuer des visites de prévention des risques en incendie et de se conformer au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la MRC de Memphrémagog.

Les visites seront effectuées dans tous les bâtiments résidentiels dans un intervalle de 5 ans. Elles seront effectuées de mai à octobre, à raison de 30 résidences par mois, pour un total de 180 unités annuellement. La durée moyenne de celles-ci est estimée à 30 minutes, incluant le déplacement et l'entrée de données. Durant ce temps, les pompiers du Service de sécurité incendie de Stanstead devront confirmer la visibilité de votre numéro civique, la présence de détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone, ainsi que l'état général de ces derniers.

L'analyse de l'information ainsi recueillie permettra de définir les priorités des mesures de prévention et d'éducation du public et, également, à améliorer les services rendus à la population de la Ville de Stanstead.

## Devenez un héros en 30 minutes

### Enseignement de la réanimation cardiorespiratoire

Le programme Héros en trente® est un programme d'enseignement de la réanimation cardiorespiratoire qui a été mis sur pied par le Ministère de la Santé et des Services sociaux en collaboration avec la Fondation des maladies du cœur et de la Corporation d'urgences santé. Le programme est une version abrégée du traditionnel cours portant sur les techniques de réanimation cardiorespiratoire (RCR).

Ambulance Stanstead et la Ville de Stanstead ont comme objectif de former 300 personnes en réanimation cardiorespiratoire sur le territoire de la Ville afin de surpasser la Ville de Lac-Mégantic qui a réussi à former 269 personnes en une journée. Les personnes qui suivront cette formation acquerront, en 30 minutes, les notions leur permettant de reconnaître les signes d'obstruction complète des voies respiratoires et d'arrêt cardiorespiratoire. Elles apprendront les techniques requises pour dégager les voies respiratoires et maintenir la personne en vie jusqu'à l'arrivée des secours. Vous obtiendrez alors une carte de compétence en RCR.

### Le 25 mai prochain de 10h à 15h l'Aréna Pat Burns

L'évènement aura lieu gratuitement le 25 mai 2013, entre 10h et 15h. En appliquant la RCR simple et sans risque enseignée par Héros en trente®, toute personne peut sauver la vie d'un proche ou de toute autre personne et devenir un héros pour la vie!

**Joignez-vous à nous afin de nous aider à relever le défi et courez la chance de gagner un iPad mini ou un nouveau casque de vélo!**



## TAXES MUNICIPALES

Compte de taxes inférieur à 300 \$ :  
un seul versement.

Compte de taxes de 300 \$ et plus :  
4 versements égaux.

- 3 mars
- 3 mai
- 3 juillet
- 3 septembre

Retards :

Frais de pénalité : 5%

Intérêts : 10%

Arrangements avec la Ville : intérêts seulement imputés sur les versements impayés.

Modes de paiement :

- Internet
- guichet automatique
- chèque postdaté
- carte de crédit
- carte de débit
- argent comptant

*Payer par internet : c'est simple,  
rapide et efficace.*

## ENLÈVEMENT DES ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES (TEMPOS)

La réglementation municipale permet les abris d'autos temporaires (tempo) jusqu'au 30 avril, date limite pour leur enlèvement. Les contrevenants seront passibles d'une amende minimale de 500 \$.

## NETTOYAGE DU PRINTEMPS

### Balayage des rues

Le balayage des rues sera effectué en avril, dès que la chaussée sera raisonnablement sèche, évitant ainsi de déposer l'accumulation des dépôts résiduels de l'hiver sur les propriétés privées lorsque le réseau d'aqueduc sera rincé.

L'équipe des Travaux publics priorise les voies principales, pour des raisons évidentes, avant de terminer l'opération sur les routes secondaires.

### Rinçage du réseau d'aqueduc

Afin de maintenir la salubrité et la propreté du réseau d'aqueduc de la Ville, et afin de vous offrir une eau de qualité, le service des Travaux publics doit procéder au rinçage du réseau d'aqueduc. Cette procédure consiste à nettoyer l'ensemble du réseau de distribution.

Le rinçage se fait en ouvrant les bornes-fontaines, une à la fois, dans un ordre déterminé. Cette opération, d'une durée de 4 à 6 semaines, débutera au début du mois de mai.

Veillez noter que, durant les opérations de rinçage, l'eau du réseau peut changer de couleur ou diminuer de pression, elle demeure tout de même potable. Il est conseillé de laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle devienne claire.

### Bris du réseau d'aqueduc

La sirène du camion du service des Travaux publics sert uniquement à vous avertir qu'un bris du réseau d'aqueduc est survenu dans votre secteur. Vous informant que l'eau sera temporairement coupée, durant une période de temps indéterminée, jusqu'à ce que la réparation soit effectuée.

### CUEILLETTE SPÉCIALE DES FEUILLES AU PRINTEMPS

La cueillette spéciale des feuilles mortes au printemps aura lieu le jeudi, **16 mai 2013** pour tous les secteurs de la Ville.

Les sacs doivent être en papier et placés en bordure des trottoirs pour 7h.

### STATIONNEMENT DE NUIT

La réglementation municipale permet le stationnement de véhicule en bordure de la voie publique la nuit ainsi que dans les stationnements municipaux en toute légalité dès le 1<sup>er</sup> avril.

## ÉVÈNEMENT SPÉCIAL VISIONNEMENT PUBLIC

Mercredi, 1<sup>er</sup> mai 2013 à 19h



La Ville de Stanstead  
vous invite à l'Aréna Pat Burns  
pour la présentation  
des acteurs locaux  
et pour le visionnement public de :  
« La Petite Séduction »

## Inspecteur municipal

M. Pascal Yergeau, inspecteur en bâtiment et en environnement, est de retour à son horaire estival depuis le 19 mars 2013. Il est disponible du mardi au jeudi entre 7h à 20h. Il se fera un plaisir de vous accueillir.



## Fête Plaisirs d'hivers

Malgré une journée de froid assez intense, environ 500 personnes sont venues s'amuser au Parc Beebe Memorial le 9 février dernier. Structures gonflables, glissade, jeux et tournoi de ballon-balai ont amusé petits et grands.

Merci à l'Association des Loisirs, à tous les bénévoles, au CAB R.H. Rediker, à la Ferme Riomil et à nos commanditaires : Ville de Stanstead, Pierre Reid, Granquartz, Derusha Supply, Pharmacie Familiprix et Excavation Bonsens.

## INSCRIPTION AUX LOISIRS POUR L'ÉTÉ 2013

Inscription pour le camp de jour, le club de soccer, le camp de soccer ainsi que pour la ligue de balle-molle féminine

Judi le **2 mai**, de 18h30 à 20h  
Samedi le **4 mai**, de 10h à midi  
10, rue Phelps.

### CAMP DE JOUR

Âge: 6 à 11 ans  
Date: 2 juillet au 10 août  
Horaire: 9h à 15h, en semaine (possibilité de service de garde à 5 \$/jr).  
Lieu: 10, rue Phelps. Activités extérieures au parc Banting.  
Coût: 200 \$, résidents  
300 \$, non-résidents.  
Renseignements: Marise Trépanier au 819 704-0660

### CLUB DE SOCCER

Âge: 5 à 17 ans (garçons et filles)  
Date: mi-juin à la mi-août  
Fréquence: deux jours par semaine  
Lieu: Terrains du Stanstead College  
Coût: 40 \$ par enfant (80 \$/famille)  
Renseignements:  
Sylvain Matte au 819 876-7773  
ou Christine Allard au 819 876-2621

### CAMP DE SOCCER

Âge: 9 à 12 ans - 1<sup>er</sup> au 5 juillet  
13 à 16 ans - 8 au 12 juillet  
Horaire: de 9h à midi  
du lundi au vendredi  
Lieu: Terrains soccer du Stanstead College  
Coût: 65 \$ / semaine  
Renseignements: Stéphanie Delorme au 819 876-7891 poste 246

COORDONNÉES: Hôtel de Ville  
425, rue Dufferin  
Stanstead (Québec) J0B 3E2

Tél: 819 876-7181  
Télec.: 819 876-5560

Courriel: info@stanstead.ca  
Site internet: www.stanstead.ca

### HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au vendredi:  
9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30



### LIGUE DE BALLE-MOLLE FÉMININE

Âge: 16 ans et plus  
Date: mai à août  
Lieu: Parc Beebe Memorial  
Coût: 40 \$ / pers. (été)  
Renseignements et inscription:  
Andrew Smith au 819 446-5027

### LIGUE DE BALLE-MOLLE MIXTE

Âge: 16 ans et plus  
Date: mai à août  
Lieu: Complexe sportif de la rue Park  
Renseignements et inscription:  
Andrew Smith au 819 446-5027

### LIGUE DE BASEBALL ET BALLE-MOLLE JUNIOR

Âge: 6-9 ans /10-14 ans  
Horaire: Baseball:  
lundi et mercredi (soir), samedi (matin)  
Balle-molle: mardi et jeudi (soir)  
Coût: 20 \$ / enfant (été)  
Renseignements et inscription:  
Colette Parent au 819 876-5669

### ÉCOLE DE BASEBALL

Âge: 6-13 ans  
Horaire: 24 au 28 juin, de 9h à midi  
Coût: 50 \$  
Renseignements et inscription:  
Colette Parent au 819 876-5669

### PHELPS HELPS

Avis aux adolescents qui fréquentent Alexander Galt: il n'est pas trop tard pour vous inscrire à l'aide aux devoirs. Ouvert les lundis et jeudis, de 16h45 à 18h15 jusqu'au mois de juin.

### CLUB DES JEUNES - LE LOUNGE

Ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans, tous les vendredis soir, de 18h30 à 20h30, au 10, rue Phelps.  
Jeux, Wii, fooball, air hockey, ordinateurs, etc.

### ÉCHANGE DE VIVACES

Le vendredi, 17 mai 2013 entre 17h et 18h à l'Hôtel de Ville, au 425, rue Dufferin.

## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG VILLE DE STANSTEAD

AVIS PUBLIC  
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER  
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR  
POUR L'EXERCICE 2012

Veillez prendre avis que le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice 2012 seront déposés, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, par la trésorière lors d'une séance régulière du Conseil municipal qui sera tenue lundi le 6 mai 2013 à 19h à l'Hôtel de Ville, sis au 425, rue Dufferin, à Stanstead.

DONNÉ EN CE 15 AVRIL 2013, à Stanstead.

Caroline Gaulin,  
Greffière

Vas-tu trouver  
un foyer à chacun  
de mes bébés?



UN BON GARDIEN  
fait stériliser son animal.

L'adopte de façon réfléchie.

L'enregistre et lui fait porter son médaillon d'identification.

Répond à ses divers besoins.

L'éduque et respecte la réglementation municipale.



Société  
protectrice  
des animaux

spaestrie.qc.ca  
819 821-4727